

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

France compétences publie un vadémécum relatif à la certification professionnelle, référence actualisée pour l'enregistrement au RNCP et au RS

Courbevoie, le 21 janvier 2026

Suite aux travaux de la Commission de la certification professionnelle et son adoption lors de sa séance du 17 décembre 2025, France compétences publie ce jour un Vadémécum dédié aux deux répertoires nationaux : le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le Répertoire spécifique (RS).

Ce document de doctrine constitue une référence pour l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle. Il vise à expliciter les règles applicables à l'enregistrement des diplômes et des titres à finalité professionnelle au sein des répertoires nationaux.

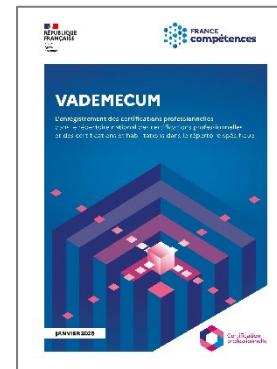
Le Vadémécum rappelle le cadre juridique en vigueur, précise les principes encadrant les procédures d'enregistrement et explicite les attendus de la Commission de la certification professionnelle. Présenté sous forme de **fiches pratiques** qui seront régulièrement actualisées, ce document recense les procédures d'enregistrement au nom de l'État et sur demande.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans la continuité de la réforme engagée par la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, qui a profondément transformé le système français de la certification professionnelle afin d'en renforcer la régulation, la transparence et la qualité, en lien avec les besoins de l'économie. Elle intègre également les évolutions introduites par le décret n° 2025-500 du 6 juin 2025 relatif à la certification professionnelle, qui prévoit notamment :

- une évolution des critères d'enregistrement des certifications professionnelles au RNCP et des certifications et habilitations au RS ;
- un renforcement des pouvoirs de contrôle et de sanction de France compétences ;
- une clarification du cadre juridique et du contenu des habilitations délivrées par les ministères et les organismes certificateurs à des organismes tiers.

L'ambition de ce Vadémécum est **d'accompagner les organismes dans leur processus d'enregistrement** de leur certification professionnelle en leur apportant une lecture claire et opérationnelle des exigences réglementaires. Il précise les attendus relatifs à l'enregistrement au RNCP et au RS, présente les lignes directrices de la Commission de la certification professionnelle et formule des recommandations de bonnes pratiques.

Cliquez ici [pour découvrir le Vadémécum relatif à la certification professionnelle.](#)



Contact presse

presse@francecompetences.fr

6, rue du Général Audran - 92400 Courbevoie

www.francecompetences.fr

Autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage